

CARBODROPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire Carbone

L'AUDIT DE SÉQUESTRATION CARBONE AGRICOLE

Comment se déroule concrètement un audit CARBODROPING ?



Comprendre ce que représente réellement votre patrimoine environnemental

Chaque exploitation agricole possède ses propres caractéristiques. Sols, cultures, prairies, haies, arbres, bandes enherbées ou couverts végétaux participent, à des degrés divers, à la captation et au stockage naturel du carbone.

L'objectif de l'audit **CARBODROPING** est de mesurer cette réalité, d'en évaluer l'importance et de fournir à l'exploitant une vision claire du potentiel environnemental de son exploitation.

L'audit permet de mesurer, d'organiser et de mettre en perspective des éléments qui existent déjà sur l'exploitation mais dont la valeur est rarement évaluée de manière globale.

ÉTAPE 1 : LE QUESTIONNAIRE D'AUDIT

La première étape consiste à compléter un questionnaire technique spécialement conçu pour les exploitations agricoles.

Le questionnaire est accessible en ligne, dans un espace sécurisé. Pour y accéder, l'exploitant doit simplement demander un mot de passe d'accès à **CARBODROPING**.

La réception de ce mot de passe est gratuite. Elle permet uniquement d'ouvrir l'accès au questionnaire et de prendre connaissance des informations demandées.

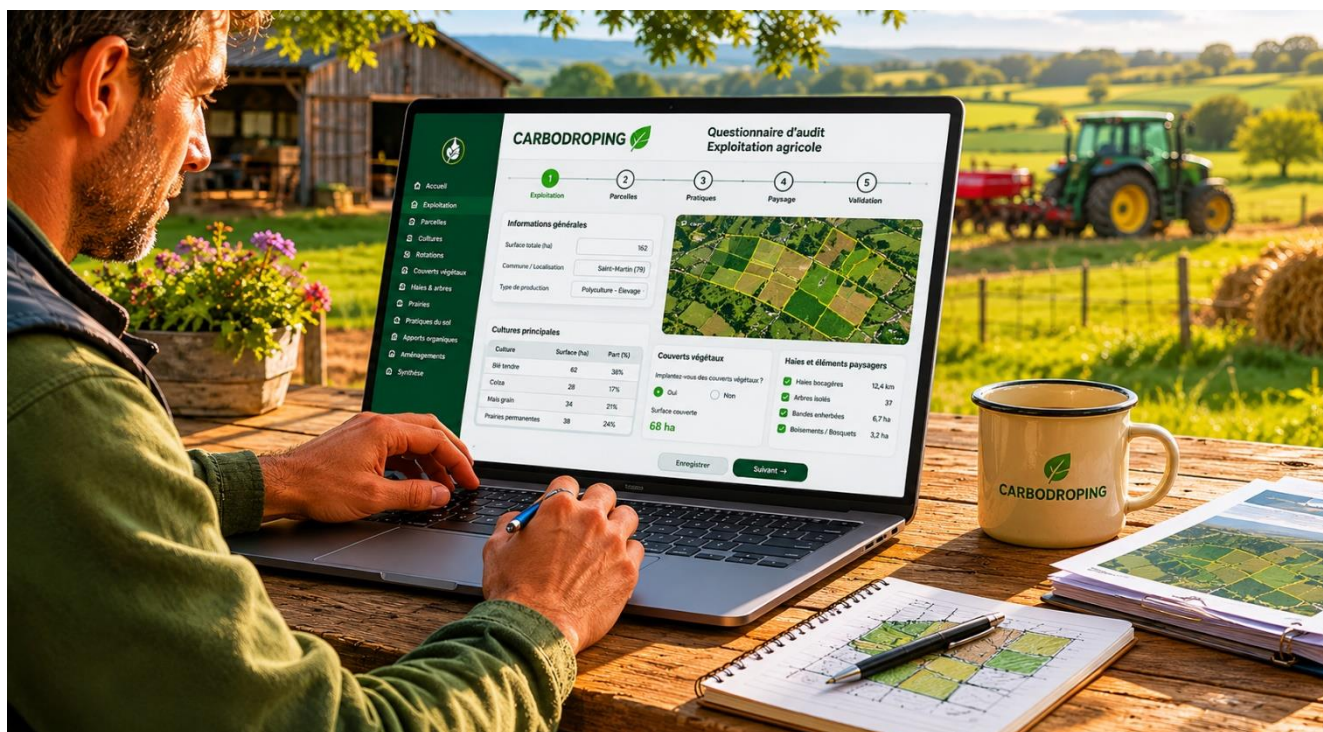
Le règlement intervient uniquement lorsque l'exploitant décide de valider effectivement la réalisation de l'audit. Autrement dit, l'accès au questionnaire ne constitue pas en lui-même une commande payante.

Cette organisation permet à l'exploitant de découvrir sereinement la démarche, de préparer les informations nécessaires et de décider ensuite s'il souhaite engager l'audit CARBODROPING.

Ce questionnaire permet de décrire les principaux éléments de l'exploitation :

- Surfaces agricoles exploitées ;
- Cultures pratiquées ;
- Rotations des cultures ;
- Prairies permanentes ;
- Couverts végétaux ;
- Haies et éléments arborés ;
- Pratiques de gestion des sols ;
- Principaux aménagements agroécologiques.
- D'autres informations utiles à l'évaluation de l'exploitation.

L'objectif est de recueillir les informations nécessaires à une évaluation cohérente de l'exploitation. Selon sa taille et sa complexité, le questionnaire peut généralement être complété en moins d'une heure.



ÉTAPE 2 : L'ANALYSE CARTOGRAPHIQUE ET DOCUMENTAIRE

Une fois le questionnaire reçu, les informations déclarées font l'objet d'une analyse approfondie. Les données sont comparées aux différentes sources d'information disponibles :

- cartographie aérienne ;
- données cadastrales ;
- photographies satellites ;
- occupation des sols ;
- éléments paysagers visibles.

Cette étape permet de confirmer les principales caractéristiques de l'exploitation et de disposer d'une vision globale du territoire concerné.



ÉTAPE 3 : L'ANALYSE AGRONOMIQUE

Les informations recueillies sont ensuite étudiées afin d'évaluer les différents facteurs susceptibles d'influencer la séquestration du carbone.

Les sols, les cultures, les prairies, les haies, les arbres ainsi que les pratiques agricoles sont analysés dans leur ensemble afin d'obtenir une vision cohérente du potentiel observé.

Lorsque certaines informations nécessitent des précisions complémentaires, un échange téléphonique peut être organisé avec l'exploitant.

Dans certaines situations particulières, une visite sur site peut être proposée afin de compléter l'évaluation.

ÉTAPE 4 : LA REMISE DU RAPPORT D'AUDIT

À l'issue de l'analyse, un rapport détaillé est remis à l'exploitant. Ce document présente les principaux éléments environnementaux observés sur l'exploitation et leur contribution potentielle à la séquestration du carbone.

Le rapport permet notamment :

- d'identifier les richesses environnementales présentes sur l'exploitation ;
- d'en apprécier l'importance ;
- d'évaluer leur contribution potentielle à la séquestration du carbone ;
- de disposer d'une vision globale et structurée du patrimoine environnemental.

Il constitue une photographie précise de l'exploitation à la date de l'audit.



QUE CONTIENT LE RAPPORT ?

Le rapport d'audit rassemble l'ensemble des informations utiles à la compréhension du potentiel environnemental de l'exploitation.

Selon les caractéristiques de la propriété, il peut notamment comprendre :

- Une synthèse générale de l'exploitation ;
- Une analyse des surfaces et des occupations des sols ;
- L'inventaire des principaux éléments agroécologiques ;
- Une évaluation du potentiel de séquestration observé ;
- Des cartographies et illustrations ;
- Une synthèse des points forts identifiés ;
- Une analyse des perspectives de valorisation envisageables.

Pour de nombreux exploitants, il s'agit de la première évaluation globale et structurée de leur patrimoine environnemental.

COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ?

Chaque exploitation possède sa propre histoire, ses propres contraintes et ses propres atouts. Les résultats observés peuvent être modestes ou, au contraire, révéler un potentiel plus significatif.

L'objectif de l'audit n'est pas de comparer les exploitations entre elles mais de permettre à chaque exploitant de mieux comprendre la réalité de sa propre situation.

Elle permet également d'envisager plus sereinement les perspectives de valorisation qui pourraient être étudiées à l'avenir.



ET APRÈS ?

L'audit permet d'apporter une réponse à une question simple :

Quelle est la valeur environnementale potentielle de mon exploitation ?

Selon les caractéristiques observées, certaines exploitations peuvent révéler un potentiel susceptible de faire l'objet, sous certaines conditions, d'une valorisation économique.

Pour certaines structures, plusieurs milliers d'euros de revenus complémentaires annuels peuvent représenter une contribution réelle à l'équilibre économique de l'activité.

L'objectif de l'audit n'est pas de promettre un revenu. Il consiste à fournir à l'exploitant les informations nécessaires pour comprendre si les richesses environnementales déjà présentes sur son exploitation pourraient, demain, constituer un élément de valorisation complémentaire. Avant de valoriser une richesse, encore faut-il savoir qu'elle existe et comprendre ce qu'elle représente réellement.

CARBODROPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire Carbone

Tél. : +33 7 49 24 47 11

contact@carbodropping.com